

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

LOI N° 1/ *22* DU *25* SEPTEMBRE 2023 PORTANT RATIFICATION
PAR LA REPUBLIQUE DU BURUNDI DE L'ACCORD ENTRE LE
GOUVERNEMENT DE L'ETAT DU QATAR ET LE GOUVERNEMENT DE
LA REPUBLIQUE DU BURUNDI CONCERNANT LA REGLEMENTATION
DE L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS BURUNDAIS DANS L'ETAT DU
QATAR, SIGNE A DOHA, LE 07 MARS 2023

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Le Conseil des Ministres ayant délibéré ;

L'Assemblée Nationale et le Sénat ayant adopté ;

PROMULGUE :

Article 1 : L'Accord entre le Gouvernement de l'Etat du Qatar et le Gouvernement de la République du Burundi concernant la réglementation de l'emploi des travailleurs burundais dans l'Etat du Qatar, signé à Doha, le 07 mars 2023, est ratifié par la République du Burundi.

Article 2 : La présente loi entre en vigueur le jour de sa promulgation.

Fait à Gitega, le *25* septembre 2023

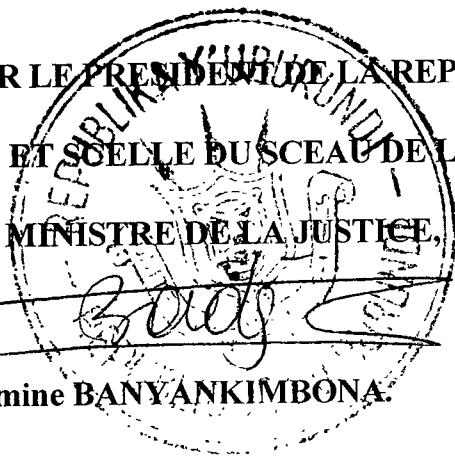
Evariste NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU ET SCÉLÉ DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE,

LE MINISTRE DE LA JUSTICE,

Domine BANYANKIMBONA.



REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

**INSTRUMENT DE RATIFICATION PAR LA REPUBLIQUE DU BURUNDI
DE L'ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT DE L'ETAT DU QATAR ET
LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI
CONCERNANT LA REGLEMENTATION DE L'EMPLOI DES
TRAVAILLEURS BURUNDAIS DANS L'ETAT DU QATAR, SIGNE A
DOHA, LE 07 MARS 2023**

**NOUS, Evariste NDAYISHIMIYE,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI,**

Ayant vu et examiné l'Accord entre le Gouvernement de l'Etat du Qatar et le Gouvernement de la République du Burundi concernant la réglementation de l'emploi des travailleurs burundais dans l'Etat du Qatar, signé à Doha, le 07 mars 2023 ;

L'avons approuvé et l'approuvons en toutes et chacune de ses dispositions conformément à la législation en vigueur au Burundi ;

Déclarons qu'il est accepté, ratifié et confirmé ;

Promettons qu'il sera intégralement et inviolablement observé ;

EN FOI DE QUOI, NOUS avons donné le présent Instrument de Ratification revêtu du Sceau de la République.

Fait à Gitega, le 25 septembre 2023

Evariste NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
VU ET SCÉLE DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE,
LE MINISTRE DE LA JUSTICE,

Domine BANYANKIMBONA.

